

Avis Financier AMUNDI CAP FUTUR

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) AMUNDI CAP FUTUR (Part P : FR0013379336 ; Part I : FR0013379302 ; Part RETRAITE-C : FR0013379344 ; Part RETRAITE-D : FR0013379369) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante : A compter du 4 octobre 2019, la société de gestion CPR Asset Management sera ajoutée dans la documentation réglementaire du Fonds en tant que gestionnaire financier par délégation d'une partie de l'actif.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPCVM que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet www.amundi.com. Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.